



OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMOBILIER

Madame :	Monsieur :
Domicile :	Domicile :
Téléphone :	Téléphone :
Etat civil :	Etat civil :
Lieu et date de naissance :	Lieu et date de naissance :
Mail :	Mail :
Assujetti à la TVA :	Assujetti à la TVA :
Déclaration de cohabitation légale :	Déclaration de cohabitation légale :
Notaire en cas de vente :	Notaire en cas de vente :

Ci-après dénommé(e) (s) « l'Offrant »,

Déclare par la présente prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur(s) pour le bien immeuble suivant :

Commune :	Code postal :
Rue :	Numéro :
Section cadastrale :	Statut urbanistique :
Certificat PEB :	Attestation de sol :
Revenu cadastral actuel :	Libre à l'acte :

Et à propos duquel, l'offrant déclare et confirme avoir reçu toutes les informations administratives et tous les documents utiles et/ou avoir eu l'opportunité de les recueillir par ses propres moyens préalablement.

Le bien lui a été présenté par l'agence immobilière ADM IMMO (Immobilière ADSR snc) via l'intermédiaire de Collaboratrice IPI N° / Stagiaire IFAPME

Le prix offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :

..... € Euros

Une garantie équivalente de € sera versé à la signature du compromis de vente, le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique de vente. Si le propriétaire vendeur s'opposait à la signature de l'acte authentique, pour quelque motif que ce soit, le montant versé serait intégralement remboursé à l'acheteur.

La présente offre est valable jusqu'au à 20h00 et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation de l'offre sera valablement notifiée dans le délai de validité de celle-ci par téléphone/SMS/mail :

L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserves. En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique sauf stipulation contraire (ex : si le bien est loué).

L'offrant déclare qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'immeuble est faite :
sans condition suspensive / avec condition suspensive

- D'obtention d'un crédit hypothécaire de€ L'offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins deux institutions bancaires belges. La durée de la clause suspensive est de 30 jours à dater de la signature du compromis de vente.
- Autre condition suspensive :

L'offrant s'engage à tenir informé l'agence de son refus/acceptation de crédit dans les délais. A défaut de pareille information dans ledit délai, la condition sera censée être réalisée et la vente sera parfaite entre les parties.

En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente, qui ne conditionne pas le caractère parfait de la vente, dans les meilleurs délais.

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à Du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à% du prix offert.

Ainsi dûment averti des explications et conséquence juridiques et financières de son offre, l'offrant déclare la confirmer.

Offre réalisée à le

En cas de litige, les tribunaux du lieu où se trouve l'immeuble seront compétents.

Signature(s) de tou(te)s les offrant(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »

Signature(s) de tou(te)s les propriétaire(s) précédée(s) de la mention « Pour accord »

RGPD : Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D. et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité et de modification des données personnelles confiées peuvent être transmises sur simple demande à l'adresse : info@adm-immo.be

Attention : la communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire.